



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Clipperton et TAAF

Question écrite n° 132060

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur l'encadrement de la pêche de thons à Clipperton. Mi-mars 2012, 4 à 5 navires de pêche mexicains ont été observés à Clipperton, 2 autres fin février 2012, ainsi qu'un navire de recherche. D'après les témoins mexicains de l'expédition scientifique en cours, et d'après leurs écrits sur la toile, ils auraient été autorisés à embarquer et à jeter un coup d'oeil aux navires. Le capitaine aurait voulu montrer qu'ils pratiquaient une pêche « responsable » et relâchaient dauphins et autres créatures marines prises dans leurs filets et qui ne les intéressaient pas. Ils parlent de 900 tonnes de thon par bateau. Les bateaux utilisent des hélicoptères pour traquer les bancs de thons. Ils utilisent également des bouées sonar à communication satellite qui scannent la mer pour les bancs de thon et envoient des messages. En janvier 2012, il y avait thons et requins en quantité. Il semblerait que ce ne soit plus le cas. Il souhaiterait savoir pourquoi aucun quota n'a été établi afin d'encadrer la pêche des thons. De même il souhaiterait savoir s'il existe un quelconque contrôle, et auquel cas comment cela fonctionne.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132060

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2944

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)